

### 3.5 Amélioration de la qualité des eaux rejetées

Les eaux pluviales peuvent se charger en pollution notamment :

- Via des rejets d'eaux usées permanents ou liés au fonctionnement des déversoirs d'orage : la mise en conformité du système d'assainissement (voir chapitre 2) permettra de supprimer les rejets de temps sec et de limiter ceux en temps de pluie
- Via le ruissellement sur voirie : elles charrient alors divers dépôts solides (mégots de cigarettes, plastiques...) et diverses substances déposées sur les sols (hydrocarbures, huiles, résidus divers...)

Plus une goutte d'eau va parcourir de la distance, plus elle a de risque de se charger en pollutions diverses. L'infiltration à la parcelle restera donc à privilégier également dans le cadre de l'amélioration de la qualité des eaux pluviales rejetées au milieu naturel.

Concernant les dépôts solides, il conviendra de limiter au maximum la pollution à la source par des campagnes de sensibilisation auprès du grand public pour éviter ces rejets. La gestion des déchets sera également réfléchi en parallèle (ajout de poubelles pour collecter les déchets...). Le nettoyage des voiries/trottoirs sera fait de façon à récupérer les dépôts solides (balayage et non pas utilisation de l'eau pour le nettoyage).

*Exemple de message pour sensibiliser le grand public sur les rejets :*



Des messages via les bulletins municipaux pourront également être diffusés.

On rappellera également la présence d'eau usée observée au niveau de l'exutoire situé dans le passage souterrain du Ternay (voir fiche action n°1).

Il risque toutefois d'être difficile de supprimer toute source de pollution et des déchets solides de taille plus ou moins importante risquent de se retrouver dans les collecteurs d'eaux pluviales.

Ainsi, il pourra être installé des filets permettant de retenir les déchets solides. Il s'agira de mettre en œuvre des filets de différentes mailles au niveau des exutoires des réseaux principaux et de les évacuer avec les Ordures Ménagères après remplissage.

Exemple de filets :



Concernant les substances déposées sur le sol, il pourra être installé des déshuileurs-déboueurs au niveau de certains points stratégiques et notamment à l'exutoire de voiries importantes ou de parkings. Il conviendra également de demander aux industriels concernés (garages, stations de lavage, entreprise avec aire de parking ou retournement de camions, aires de stockage...) d'installer ce type d'équipement, ou de vérifier leur présence et l'entretien.

Il s'agira essentiellement d'en installer aux exutoires des parkings communaux.